

# Votre vaccin antigrippal en pharmacie cette année?

## Voici à quoi vous pouvez vous attendre



À cause de la COVID-19, de plus en plus de Canadiens disent qu'ils vont se faire vacciner contre la grippe cette année. Tout comme les mesures sanitaires prises par les pharmacies pour sécuriser la gestion de votre traitement, la vaccination antigrippale pourrait sembler un peu différente cette année. Voici à quoi vous devrez penser pour vous préparer à recevoir votre vaccin.



### Avant votre visite...



#### Prenez toujours contact avec votre pharmacie d'avance

Cette année, il y aura sans doute plusieurs façons de procéder pour vous faire vacciner — en prenant rendez-vous, en profitant des heures d'accès libre, des heures réservées aux patients vulnérables et, des services à l'extérieur de la pharmacie, p. ex. les visites à domicile, les cliniques de vaccination dans des salles communautaires, les structures temporaires à côté de votre pharmacie, et même au volant. Voyez cela avec votre pharmacie!



#### Faites un auto-dépistage des symptômes de la COVID-19

Il vous sera demandé de faire un auto-dépistage de la COVID-19 avant de vous rendre à la pharmacie. Vous ne pourrez pas vous faire vacciner si :

- Vous avez été testé positif à la COVID-19 et n'avez pas été déclaré apte
- Vous avez des symptômes de la COVID-19 (le jour de votre vaccination contre la grippe)
- Vous avez eu des symptômes de la COVID-19 à moins de 2 semaines de la vaccination
- Vous avez fait un voyage à l'étranger à moins de 2 semaines de la vaccination
- Vous vivez avec quelqu'un qui est atteint actuellement de la COVID-19 ou est allé à l'étranger dans les 2 dernières semaines
- Vous êtes en auto-isolément

Vous trouverez peut-être des outils d'auto-dépistage sur le site Web de votre pharmacie ou via un système de prise de rendez-vous.



#### Formulaires et documents

Pour réduire au minimum le temps passé à la pharmacie, vous serez sans doute en mesure de remplir et de remettre vos documents de vaccination en toute sécurité avant votre visite — via le site Web, par courriel ou autrement. Voyez si votre pharmacie offre cette possibilité.



**Rappel : Prévenez votre pharmacie si vous devez annuler ou modifier l'heure prévue pour votre rendez-vous ou votre vaccination. Quelqu'un pourra en profiter à votre place!**



### À la pharmacie...

Suivez les procédures d'arrivée et d'attente de votre pharmacie, p. ex. attendre à un endroit désigné d'avance ou à l'extérieur de la pharmacie et même dans votre voiture. Suivez toute la signalisation de direction et de distanciation physique et respectez le nombre indiqué de personnes autorisées à se trouver dans la pharmacie en même temps.



#### Dépistage

Le dépistage de la COVID-19 peut se faire avant d'entrer (p. ex. au volant, à la porte de la pharmacie et même par téléphone avant votre arrivée).



#### Un masque ou un couvre-visage

Sans masque, vous ne pourrez pas vous faire vacciner. Voyez avec votre pharmacie quelles sont les exceptions permises (p. ex. les enfants, l'état de santé, etc.).



#### Portez des vêtements amples à manches courtes

Facilite l'accès au lieu de vaccination.



#### Soyez à l'heure et non trop tôt

Aide à éviter l'affluence et à maintenir la distanciation



#### Limitez le nombre d'accompagnants

Un soignant essentiel : p. ex. un parent ou soignant d'une personne âgée).  
**NOTE : Les ménages peuvent être vaccinés ensemble**



**Rappel : Le vaccin antigrippal est le moyen de protection le plus efficace. En vous protégeant contre le virus de la grippe, vous protégez aussi votre entourage.**

Sécurité. Bonté. Patience.



ASSOCIATION DES  
PHARMACIENS  
DU CANADA

CANADIAN  
PHARMACISTS  
ASSOCIATION